

Le Cnesco (conseil national d'évaluation du système scolaire, une instance indépendante chargée d'évaluer les politiques éducatives) s'associe au Conseil Supérieur de l'Éducation du Québec (CSE) ainsi qu'au Centre International d'Études Pédagogiques (CIEP) pour organiser la première conférence de comparaisons internationales sur les politiques servant les mixités sociale, scolaire et ethnoculturelle dans la classe et l'établissement. La conférence se déroulera les 4 et 5 juin 2015 au lycée Jacques Decour 12 avenue Trudaine 75009 Paris. L'entrée est gratuite sur inscription mais malheureusement il ne reste plus aucune places disponibles. Pour éclairer le débat, le Cnesco livre les premiers résultats d'une étude sur la mixité sociale à l'école, réalisée par deux jeunes chercheurs Son Thierry Ly et Arnaud Riegert de l'école d'économie de Paris. Etude qui sera publiée pour la rentrée 2015 dans un rapport sur les inégalités sociales à l'école. Elle annonce dresser un panorama complet de la ségrégation sociale et scolaire dans l'enseignement secondaire français. [etat-des-lieux-mixite-a-lecolefrance-2.pdf](#) La conférence présentera des expériences concrètes de politiques publiques servant la mixité sociale dans l'école mises en œuvre dans les pays de l'OCDE. Cette étude débutée il y a un peu plus d'un an propose un constat précis de l'état de la mixité sociale et scolaire des collèges et lycées français. Les résultats sont alarmants et dressent un état des lieux précis de la ségrégation entre les établissements et à l'intérieur des classes. Son Thierry Ly et Arnaud Riegert, ont évalué deux indicateurs : l'origine sociale de toute une génération d'élèves entrés en sixième (c'est-à-dire la catégorie sociale professionnelle, CSP, des parents) et leurs résultats au brevet quatre ans après, seul indicateur permettant d'avoir une idée de leur niveau scolaire. Elle démontre la réalité de la ségrégation sociale entre les établissements. Une mixité sociale parfaite établit que chaque élève aurait dans son établissement 22% de camarades venant de familles aisées. Dans les faits, bien sûr on en est loin. Les élèves de CSP + (parents cadres, profs, chefs d'entreprise, etc.) comptent en moyenne dans leur établissement près de deux fois plus d'élèves venant comme eux d'origine aisée que d'élèves de classes moyennes ou populaires. Dans le détail, on découvre, sans grande surprise, «des collèges ghettos», aux deux extrémités : certains regroupant des enfants très favorisés, et d'autres, très défavorisés. Statistiquement : «5% des élèves de troisième ont plus de 60% d'élèves CSP + dans leur cohorte» et 10% ont dans leur collège 63% d'élèves venant de milieu défavorisés (ouvriers, inactifs, etc) alors qu'ils ne représentent en tout que 37% des élèves. Nous apprenons aussi que la ségrégation entre établissements varie d'un département à l'autre. Les écarts peuvent être importants : dans les départements ruraux, où les collèges sont à plusieurs kilomètres l'un de l'autre, les «stratégies d'évitement» sont moins évidentes, les établissements connaissent donc souvent une plus grande mixité. La ségrégation sociale est bien plus prononcée dans les grandes villes, cette ségrégation double au lycée. De plus des classes de niveau existent dans la moitié des collèges, aussi bien en ville qu'en campagne. L'étude s'applique ici à mesurer non pas l'origine sociale des enfants mais plutôt leur niveau scolaire, statistiques rares à ce sujet, les dernières datent de la fin des années 1990 conduites par la sociologue Marie Duru-Bellat. Elles révélaient alors qu'un établissement sur deux possédait des classes de niveau. Ce qui aboutit d'ailleurs à une circulaire ministérielle qui rappelait aux chefs d'établissements l'interdiction des classes de niveau allant à l'encontre de la loi Haby et de son collège pour tous, le collège unique. 15 ans après rien ne paraît avoir changé, «cela semble universel comme pratique» commente Arnaud Riegert un des auteurs de l'étude. Les classes bilangues et le latin ne sont qu'un facteur d'explication parmi d'autres de la ségrégation entre les classes, malgré tout un facteur important : «en Ile-de-France, par exemple, 60% des collèges qui pratiquent les classes de niveau le font par le jeu des options», expose Son Thierry Ly. «Cela veut aussi dire que pour les 40% restants, la raison est autre...» Nathalie Mons, la sociologue présidente du Cnesco, ajoute : «Ce débat sur le rôle des options est surtout médiatique. Au sein même de la communauté éducative, on sait très bien que ce n'est pas en supprimant telle ou telle option qu'on améliorera la mixité. Les chefs d'établissement, et les parents, trouveront toujours des moyens de créer des classes de niveau.» L'enjeu, martèle-t-elle, c'est d'arriver à faire prendre conscience à tous des bienfaits de la mixité. «Tous les parents, même de milieu favorisé, ont intérêt à ce que leur enfant soit dans des classes mixtes. Comment voulez-vous sinon qu'il s'adapte plus tard en entreprise, et dans la société, s'il n'a côtoyé que des élèves de

milieu aisé ?» [Le site du cnesco conseil national d'évaluation du système scolaire](#)

## **Documents joints**

[etat-des-lieux-mixite-a-lecolefrance-2.pdf](#)